

Abbaye de Port-Royal
des Champs



Le Rhodon

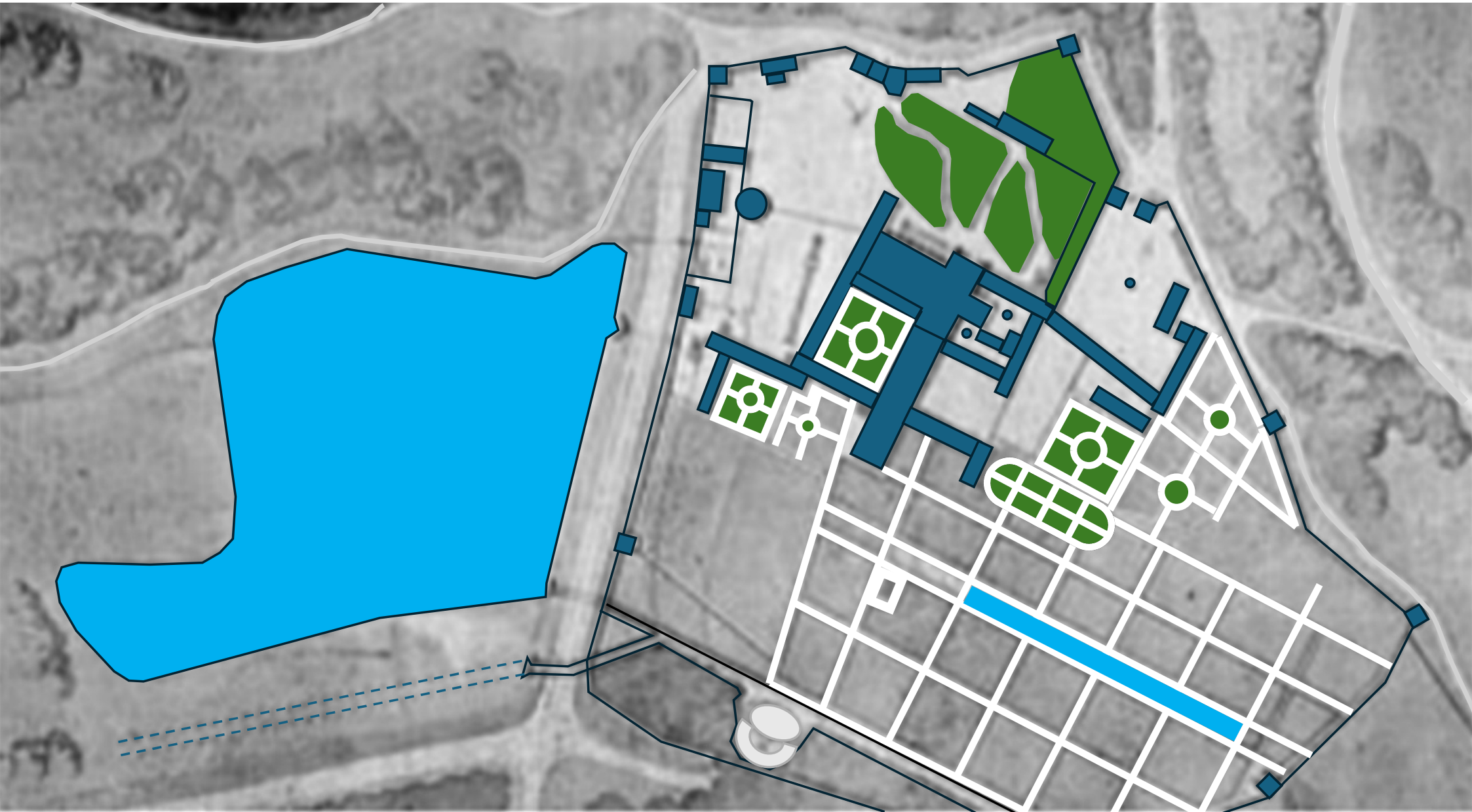




1709







Les jardins de Port-Royal-des-Champs

Clôture monastique (jardins du dedans)
et enceinte abbatiale hors clôture monastique
(sources : Sylvain Hilaire : *Le jardin de Port-Royal*)

L'environnement naturel autour du lieu est réputé "sauvage".

L'archevêque de Paris, Jean-François de Gondi, en fait la description suivante en 1625 après une visite des lieux: ***"...leur monastère [est] mal situé, dans un lieu humide, entouré de brouillard, construit dans un profond et étroit vallon jusqu'à de hautes collines sablonneuses, avec de surcroît de grands arbres faisant de l'ombre de toute part...également exposé à de fréquentes inondations et à des pluies diluviennes"***.

Aucune source ancienne ne permet de connaître avec précision les jardins médiévaux de Port-Royal, ou même ceux de la Renaissance. Elles furent les premières victimes des conséquences de l'acte de destruction royal, mais aussi de l'œuvre janséniste de reconstruction mémorielle du XVIIIème siècle.

La série de représentations gravées de Port-Royal-des-Champs (1710/1713) de Madeleine Horthemels donne une image idéalisée du monastère et de son environnement, à partir notamment de la régularité géométrique des parterres et des allées autour du bâti, à l'image de l'idéal de perfection monastique caractérisant la Réforme de la Mère Angélique Arnauld.

On peut déjà observer la délimitation des parterres entourant le grand canal par des alignements d'arbres fruitiers. On peut noter également la disposition des murs qui délimitent plusieurs ensembles différenciés, et autant d'espaces de jardins.

En 1664, l'affaire du formulaire entraîne l'inspection de l'abbaye des Champs par l'archevêque de Paris, Monseigneur de la Brunetière accompagné de ses agents. Un soin particulier est apporté à la visite des jardins. **Ses échanges épistolaires confirment la véracité du développement des techniques d'espaliers dans le jardin monastique et permettent de les localiser.**

Différentes gravures constituent des angles de vue de l'abbaye. Du côté de Vaumurier on peut observer l'abbaye dans son "trou" mais aussi tous les jardins et terrassements qui remontent jusqu'à l'enclos agricole des Granges et ses pentes boisées.

A noter que la totalité des murs du grand jardin potager est plantée d'espaliers.

A noter aussi l'existence de portes et accès permettant de passer des bâtiments aux jardins puis aux espaces jardinés dans le prolongement du grand canal.

L'abbaye de Port-Royal comprenait probablement depuis l'époque fondatrice médiévale **plusieurs terrains et espaces dédiés aux activités horticoles**. La plupart étaient inscrits à l'intérieur de la clôture monastique, mais certains **se situaient aussi au milieu des domaines agricoles environnants**.

Ainsi la ferme des Granges regroupa au milieu du XVIIème siècle plusieurs enclos-ermitages jardinés, ainsi qu'un grand verger productif surplombant la vigne du coteau, pour les Solitaires qui vivaient en communauté à proximité dans les logis et bâtiments de ferme.

Les règles restrictives que la mère abbesse Angélique Arnauld imposa à son arrivée mirent fin au foisonnement des jardinets "privés": certaines sœurs durent abandonner leurs parcelles réservées, leurs petits jardins privatifs pour se consacrer exclusivement aux jardins communautaires.

A l'intérieur de la clôture monastique:

A l'intérieur de la clôture monastique se trouvait un grand jardin potager en fond de vallée pour la production vivrière et le commerce local.

S'articulent à sa périphérie immédiate :

- **le jardin des simples** qui se déployait sous les fenêtres de la grande infirmerie du dedans ainsi que devant l'aile sud du cloître pour la médecine et l'œuvre médicinale charitable.
Il est composé de quatre parterres fermés de mur et adossés à l'aile sud du cloître. Ce jardin était bordé de fraisiers et d'herbes aromatiques. Les essences strictement médicinales étaient disposées dans les parterres centraux.
Angélique Arnauld supervise elle-même la récolte des herbes destinées aux fourneaux de l'apothicairerie pour la préparation des remèdes. Au milieu du 17ème siècle, elle confère à l'abbaye une grande réputation médicale dont elle faisait profiter les malades dans le besoin.
- **le jardin de l'abbesse;**
- **les anciens jardinets des religieuses** aux terrasses intermédiaires pour le fleurissement de l'autel et des espaces liturgiques, les processions.

Hors clôture monastique:

D'autres jardins sont situés sur les plus hautes terrasses, hors de la clôture monastique, mais dans l'enceinte abbatiale :

- **Le "Jardin des Hôtes"** : créé par Arnauld d'Andilly dans les années 1646, jardin au goût profane, réservé aux retraitants du monde laïc.
- D'autres jardins encore assurent une fonction plus symbolique : **le Jardin de St Paulin dit "Petit Jardin", et le long enclos boisé dénommé 'Solitude des Moniales'**.
- **La cour et les jardins "du dehors"**: derrière la porterie et le logement des hôtes - situés en lisière du chemin rural qui liait l'abbaye aux Granges - se trouve le plus vaste espace ouvert de l'abbaye, la cour du dehors, qui voyait converger les foules durant les messes dans l'église abbatiale.

- **Les jardins de Longueville et de Vertus** : c'est un espace dit "princier" qui regroupe les propriétés de la duchesse de Longueville et de Catherine de Vertus. Il s'agit d'hôtels particuliers construits à côté de l'abbaye au début des années 1670, avec leurs cabinets de verdure et parterres de broderies fleuries.

A côté des petits jardins, la grande cour "du dedans" longeant le grand dortoir est également représentée et légendée, ainsi que **le jardin de l'abbesse, qui est divisé en quatre parterres** de plantations délimités par des arbres fruitiers.

Le grand jardin potager

C'est la partie la plus proche des bâtiments. On y trouve des arbres fruitiers et des carrés de légumes sans beaucoup d'ordre : "La partie la plus proche des bâtiments était désignée proprement le jardin, qui était rempli d'arbres fruitiers sans beaucoup d'ordre, et de carrés de légumes".

Cet espace est aussi désigné comme le "**Grand Jardin**", par opposition à la myriade d'autres petits jardins occupant tout le site monastique. **Il correspond à cette vaste étendue de terre en fond de vallon, disposée autour du grand canal, soit près de 5 hectares à son plein développement** (plus du tiers de la surface de l'enclos abbatial).

Ce jardin est bordé au sud par le Rhodon et les murs de la "Solitude des moniales" au nord par les terrasses de Longueville et du jardin de l'abbesse, à l'est par l'enceinte fortifiée, puis à l'ouest par les murs du Petit Jardin. Ces bandes de cultures potagères sont cernées d'arbres fruitiers (poiriers et pruniers).

Le "Grand Jardin" fournissait l'essentiel des denrées alimentaires nécessaires aux religieuses, aux hôtes mais aussi aux pauvres et nécessiteux de la région au travers des aumônes régulières distribuées par les moniales.

Situé dans une cuvette, il était entouré de toutes parts de terrassements (sauf à l'est, du côté du Rhodon) : au sud, par la terrasse de la Solitude, au nord par les terrasses de Longueville et des jardins intérieurs, à l'ouest par le terrassement du Petit Jardin relié à la grande digue monastique.

Cet espace était l'emplacement le plus bas et le plus humide du site. D'où les nombreux problèmes rencontrés par les solitaires et les moniales pour la culture de ce terrain, qui retourne facilement à l'état de marécage.

La physionomie encaissée et humide du site nécessitait une grande maîtrise hydraulique. Plusieurs bâtiments de petite taille se trouvent autour du Grand Jardin, comme la tannerie à l'extrémité du canal, posée sur les murs extérieurs de l'abbaye, ou encore la maison d'angle, qui correspond à l'emplacement d'une tour de guet et d'un petit logis attendant qui abrita vraisemblablement le médecin Victor Pallu.

La Solitude des moniales / Grotte des conférences

Cet espace boisé et isolé au sein de la clôture monastique évoque la “vocation au désert” qui marque toute l’histoire et l’identité des gens de Port-Royal.

La pratique monastique du jardin imposait une séparation absolue entre les heures de travaux manuels dévolues aux moniales, et celles réservées aux serviteurs des jardins et aux intervenants extérieurs comme furent les solitaires jardiniers.

Cet idéal monastique semble s’être amoindri chez les abbesses qui succédèrent à Angélique Arnauld.

Les jardins de production vivrière

On y trouvait tous les produits que ce type de terrain pouvait accueillir à l’époque:

- le chou, qui composait l’essentiel des soupes et bouillons hivernaux depuis le Moyen-Âge
- les raves (betteraves, navets, céleris)
- cardes (bettes, cardons, anciennes variétés d’artichauts)
- salades (mâche, chicorée, romaine...)
- épinards et autres chénopodes comestibles
- oignons, fèves, pois, courges et potirons, poireaux
- quantité de fruits communs (fraises, framboises, groseilles, pommes, poires, nèfles, prunes)
- des produits plus exceptionnels (tels les pêches, pavies, abricots) transformés en confitures et sirops ou conservés dans les fruiteries du monastère et des granges environnantes.

Les étangs vivriers, la basse-cour et les fermes d’élevage alentour complétaient le menu avec quantité de poissons (carpes, brochets essentiellement), de lait, d’œufs et de quelques viandes (mouton et poule principalement) pour les grandes occasions.

Utilisation quotidienne aussi:

- **des herbes aromatiques alors considérées comme des mets à part entière**
- **des herbes sauvages (diverses variétés de ciboules, d’aches, d’oseilles, de fenouils et consoudes, rumex, pimprenelles, orties, feuilles de chicorée et carottes sauvages, poireaux des marais)**

Le régime alimentaire des religieuses, extrêmement frugal, se composait essentiellement de salades et de potages aux herbes en été, ou de purées de choux en saison hivernale.

En raison de la frugalité des moniales, la diversité de la production horticole pouvait s’écouler vers plusieurs autres destinations :

- nourrir l’ensemble de la domesticité, clercs desservants, laïcs résidant sur place
- pour l’œuvre charitable
- mais aussi pour assurer des revenus par la vente des productions sur les marchés de la région, en particulier celui de Chevreuse.

La pleine capacité productive - capacité de nourrir “près de mille personnes” - atteint son plein essor dès les années 1650, durant la Fronde.

L’abbaye de Port-Royal, réputée pour son œuvre charitable, aurait alors été assaillie par quantité de pauvres et désœuvrés de toute la région.

Cette œuvre charitable semble s’être adossée ensuite sur des réseaux de collecte et de distribution aux indigents en région francilienne.

Les forces du monastère ne suffirent cependant pas à elles seules. Il fallut compter sur les dons et la générosité des puissants protecteurs de Port-Royal, comme le duc de Luynes mais aussi de nombreux solitaires, comme Le Nain de Tillemont, pour financer l’entreprise et compléter ses immenses besoins alimentaires et hospitaliers.

L’importance et la variété de ces jardins productifs, mais aussi des champs et pâtures à l’entour, permettait de répondre à une exigence quasi-autarcique aux périodes les plus tourmentées.

Il fallait donc une importante main-d’œuvre pour y surseoir.

Une dizaine de jardiniers permanents entre 1640 et 1660, souvent des domestiques attachés au service des *Messieurs*, ou des journaliers, paysans des environs, sans compter la contribution des gentilshommes et “solitaires-jardiniers” eux-mêmes.

Pour les seuls jardins de l’abbaye, entre leurs divers terrassements du fond de vallon, cela devait représenter au total le travail hebdomadaire d’une quarantaine de personnes.

Les Solitaires étaient partie prenante dans le potentiel productif de l’abbaye, développant même d’autres jardins en dehors de l’enclos monastique pour que leur subsistance ne pèse pas sur les ressources de la communauté, et participant aussi aux jardins “du dedans” autant que nécessaire.

Avec le travail des Solitaires, la production s’en trouve donc augmentée, mais investit aussi des fonctions sociales et mondaines autour de la mise en valeur des primeurs, cela surtout à partir de l’action de Robert Arnauld d’Andilly.

La production fut telle à certaines périodes que le monastère de Port-Royal pouvait même se permettre d’alimenter d’autres établissements religieux comme ce fut le cas en 1653 lorsque la Mère abbesse fit envoyer quantité de citrouilles aux carmélites de Pontoise pour les aider à passer l’hiver.

